

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

Année 1905

—
(NOUVELLE SÉRIE)
—

TOME CINQUANTE-DEUXIÈME

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

36, PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU
MÊME MAISON A GENÈVE ET A BALE

PARIS

J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, ÉDITEURS

19, RUE HAUTEFEUILLE

—
1905

MOEURS
ET
MÉTAMORPHOSES DES INSECTES

PAR
LE CAPITAINE XAMBEU

14^e MÉMOIRE
(Suite)

Présenté à la Société Linnéenne de Lyon.

Haltica Species, ?...

Larve : Longueur, 6 millimètres ; largeur, 1 millimètre.

Corps allongé, linéaire, blanchâtre, variolé de noirâtre, finement verruqueux, peu convexe en dessus, déprimé en dessous, arrondi à la région antérieure, la postérieure peu atténuée et bifide.

Tête petite, arrondie, cornée, brunâtre, lisse et luisante, avec courts cils épars, en partie invaginée dans le premier segment thoracique, ligne médiane entière, noirâtre ; épistome large, transverse, labre semi-elliptique, finement ridé, courtement frangé ; mandibules courtes, arquées, rougeâtres, à pointe bidentée ; mâchoires à tige droite, à lobe réduit, frangé, avec courts palpes coniques, triarticulés, testacés et annelés de noirâtre, menton triangulaire, lèvre réduite, bilobée, avec courts palpes droits bi-articulés et rudiment de languette ; antennes latérales, flaves, à premier et deuxième articles gros, annulaires, le troisième grêle, avec court cil au bout ; ocelles, leur em-

placement masqué par le rebord antérieur du premier segment thoracique.

Segments thoraciques quadrangulaires, à peu près égaux, blanchâtres, diversement maculés de noirâtre, le premier avec large membrane masquant une partie de la tête, garnie de six petits tubercules brunâtres disposés en rangée transverse, en arrière est une rangée de quatre courtes éminences suivie d'une autre rangée de deux, les deuxième et troisième avec tubercule latéral et deux médians sur le disque formant ainsi une rangée transverse de quatre tubercules émergeant d'une saillie noirâtre.

Segments abdominaux, forme et couleur des deux précédents, les huit premiers à flancs relevés, teintés de noirâtre et garnis, à leur bord latéral postérieur, d'un tubercule en saillie correspondant à deux plus petits médians ; au neuvième, qui est plus petit, les tubercules sont plus accentués sur les flancs ; ceux du milieu sont, au contraire, plus petits et surmontés d'une petite épine rougeâtre.

Dessous déprimé, jaunâtre, pointillé, les segments thoraciques avec légère plaque brune, les segments abdominaux garnis, les huit premiers d'une double rangée de callosités brunâtres, du fond desquelles émerge un double cil ; segment anal prolongé en un fort et court pseudopode garni de courtes spinules, à cloaque saillant, à fente en travers ; un fort bourrelet latéral, garni à chaque arceau d'une petite callosité brune, uniciliée, longe les flancs, délimitant la zone d'action des deux régions dorsale et ventrale.

Pattes longues, robustes, brunâtres, avec courts cils, hanches massives, marginées d'un trait noir aux articulations, trochanters réduits, coudés, cuisses fortes, cylindriques, jambes coniques, prolongées par un court tarse rougeâtre unguiculé.

Stigmates petits, orbiculaires, flaves, à péritrème sombre, la première paire sur la membrane sous-latérale de séparation des deux premiers segments thoraciques, les suivantes au-dessus du bourrelet latéral et au milieu environ des huit premiers segments abdominaux.

Cette larve a été trouvée sur une labiée à feuilles un peu pubescentes dont elle se nourrissait ; elle se fait remarquer par la

diversité de ses couleurs dorsales, sa membrane prothoracique, sa double rangée de callosités ventrales ; elle ressemble bien, par son aspect, aux larves du groupe *Halticides*, mais elle en diffère par le nombre et la disposition des pointes, épines, tubercules et callosités, ainsi que par son segment terminal, tant en dessus qu'en dessous ; elle est allongée comme les larves du genre *Podagrica* et calleuse comme celles du groupe des *Dibolia*.

HISPIDES

Hispa russula, FAIRM.

Larve : Longueur, 4 millimètres ; largeur, 2 millimètres.

Corps arqué, charnu, noirâtre, teinté de blanchâtre, hérissé de longues épines ciliées, convexe en dessus, déprimé en dessous, arrondi vers les deux extrémités, la postérieure trilobée.

Tête petite, arrondie, affaissée, cornée, noirâtre, lisse et luisante, pointillée et ciliée, disque bi-excavé, ligne médiane indistincte ; épistome rougeâtre, transverse, à suture membraneuse, labre semi-elliptique, testacé, courtement cilié ; mandibules courtes, arquées, à pointe noire et dentée, mâchoires à lobe très réduit, à palpes bi-articulés, l'article terminal globuleux, avec cil au bout, lèvre inférieure rentrée, bilobée, avec courts palpes bi-articulés et courte languette ; antennes très courtes, rétractiles, membraneuses, à premier article globuleux, le terminal réduit, prolongé par un cil ; trois points noirâtres, ocelliformes en arrière de la base antennaire.

Segments thoraciques larges, transverses, convexes, noirs, avec ligne médiane pâle, s'élargissant d'avant en arrière, garnis d'une rangée transverse d'épines brun rougeâtre, ciliées, dix au premier segment, six à chacun des deux suivants.

Segments abdominaux larges, transverses, convexes, atténués vers l'extrémité, armés d'une rangée transverse de longues épines ciliées, à base blanchâtre, à pointe rougeâtre, au nombre de six à huit par arceau, segment anal petit, arrondi, bilobé.

Dessous déprimé, blanchâtre, diagonalement incisé, le milieu

de chaque segment garni de deux petites plaques oblongues, brunâtres ; segment anal trilobé, les lobes fortement accentués et avancés en pointe brunâtre, fente trifurquée ; un fort bourrelet latéral longe les flancs.

Pattes longues, brunâtres, ponctuées et ciliées, hanches obliques, trochanters courts, coudés, cuisses et jambes allongées, garnies en dedans d'une forte rangée de cils, tarsi constitués par une courte épine rougeâtre et une houppe de poils blancs.

Stigmates petits, orbiculaires, flaves, à pérित्रème brunâtre, la première paire sur la membrane qui sépare les deux premiers segments thoraciques, les suivantes près du bord antérieur des segments abdominaux et au-dessus du bourrelet latéral.

Cette larve, que l'on trouve, dans le courant du mois de décembre, sur les feuilles d'une labiée à grandes fleurs violettes, dont elle se nourrit, porte comme particularités sa double fossette cranienne, les lobes de son segment terminal, la houppe de poils tarsiens et surtout les longues épines ciliées dont son corps est couvert, épines très rapprochées qui empêchent l'observation des détails des diverses parties du tronc ; elle se différencie de toutes les larves d'*Hispidés* connues par le nombre et la longueur de ces mêmes épines.

Nous restons dans le doute en ce qui concerne le nombre des segments abdominaux, que nous croyons être de neuf, y compris le segment anal.

CASSIDES

***Cassida subrufa*, FAIRM.**

Larve : Longueur, 6 millimètres, non compris les filets caudaux ; largeur, 3 millimètres.

Corps ovalaire, oblong, charnu, jaunâtre, granuleux, courtement cilié, à pourtour armé de longues épines barbelées, peu convexe en dessus, déprimé en dessous, large et arrondi à la région antérieure, la postérieure subatténuée et bifide.

Tête très petite, arrondie, affaissée, en entier engagée sous le premier segment thoracique, disque déprimé, transversale-

ment strié, ligne médiane obsolète, pâle, bifurquée en deux traits se perdant en arrière de la base antennaire, lisière frontale subéchancrée ; épistome large, transverse, labre petit, à bords arrondis et très courtement frangés ; mandibules courtes, arquées, à base jaunâtre, à pointe rougeâtre, denticulée ; mâchoires courtes, à lobe réduit, à palpes courts, coniques, lèvre inférieure réduite, bilobée, avec palpes bi-articulés ; antennes courtes, latérales, testacées, de trois articles cylindriques, le terminal sétiforme ; ocelles très apparents, au nombre de cinq, petits, noirs, quatre en première ligne, un cinquième en arrière du troisième.

Segments thoraciques larges, peu convexes, jaunâtres, couverts de très courts cils spinosules, le premier large, transversalement ovalaire, à disque bifovéolé, à pourtour incisé, armé sur ses bords de huit épines barbelées, à base jaunâtre, à pointe noire, quatre conniventes dirigées en avant, deux par deux, deux autres sur chaque côté, deuxième et troisième segments larges, transverses, incisés en travers, armés de chaque côté de deux épines parallèles ; dans leur jeune âge, les épines des larves sont testacées.

Segments abdominaux jaunâtres, peu convexes, atténués peu sensiblement vers l'extrémité, avec très courtes spinules, les sept premiers larges, transverses, armés sur chacun de leurs côtés d'une longue épine pareilles aux précédentes, segment anal prolongé par deux longs et grêles styles brunâtres, le long desquels s'accumulent les déjections, ainsi que les peaux larvaires provenant des mues, lesquelles semblent être au nombre de trois, d'après les dépouilles mêmes.

Dessous déprimé, blanchâtre, glabre, les segments thoraciques incisés en long, les segments abdominaux en travers, huitième segment garni en dessous de deux épines testacées, ciliées, courtes et parallèles ; cloaque saillant, pointillé, à fente semi-circulaire.

Pattes massives, jaunâtres, ciliées, hanches fortes, avancées en masse charnue sous les trochanters qui sont coudés, cuisses fortes, jambes un peu moins, tarses en court ongle rougeâtre acéré, à base garnie d'une houppe de cils.

Stigmates sis sur la région dorsale, petits, élliptiques, flaves,

à péritrème brunâtre, la première paire rembrunie, saillante au bord postérieur du premier segment thoracique, les suivantes au tiers antérieur des sept premiers segments abdominaux, touchant les épines latérales.

La couleur du corps, des épines et des stigmates, la dépression du disque céphalique, les fovéoles prothoraciques sont des traits particuliers à cette larve qui vit et se transforme sur les feuilles des convolvulacées.

Nymphe : Longueur, 6 millimètres ; largeur, 4 millimètres.

Corps large, charnu, jaunâtre, granuleux, à pourtour hérissé d'épines, déprimé sur ses deux faces dorsale et ventrale, très large et arrondi en avant, peu atténué et bifide à la région postérieure.

Tête affaissée, en entier recouverte par la région prothoracique, vertex déprimé et incisé, premier segment thoracique très développé, clypéiforme, à surface granuleuse et chagrinée, à pourtour armé à son bord antérieur de quatre grandes épines jaunâtres ciliées et, sur ses flancs, d'une bordure de plus courtes épines simples, deuxième court, transverse, à sutures onduleuses, triangulairement avancé sur le troisième, qui est un peu plus grand, à milieu échancré, à angles arrondis, ces deux segments dépourvus d'épines ; segments abdominaux très larges, transverses, peu atténués, le premier avec stigmate saillant, coiffé de noirâtre, les suivants avec fovéole de chaque côté de la ligne médiane, tous hérissés sur leurs flancs d'une large épine blanchâtre, à bords ciliés, très accentuée aux quatre premiers segments, un peu moins au cinquième, les trois suivants en manquent, le segment anal est arrondi ; sur ses bords, est enchâssée la dernière dépouille larvaire ; dessous déprimé, pattes rassemblées, leurs tarses opposés jointifs ; antennes obliques, leur bout reposant près des genoux de la première paire de pattes, genoux saillants, rembrunis.

La dépression cranienne, la forme de son prothorax, la couleur et la saillie de son premier stigmate abdominal, les fovéoles dorso-abdominales sont des traits ressortissant sur le corps de cette nymphe.

Cassida lateocincta, FAIRM.

Larve : Longueur, 3 millimètres ; largeur, 2 millimètres.

Corps oblong, charnu, gris blanchâtre, maculé de noirâtre, finement pointillé, couvert de très courts cils roux et de longues épines barbelées, convexe en dessus, déprimé en dessous, arrondi à la région antérieure, la postérieure peu atténuée et prolongée par deux longs et grêles filets.

Tête affaissée, recouverte par le premier segment thoracique, petite, arrondie, cornée, noirâtre ; épistome large, transverse, labre arrondi, courtement cilié ; pièces buccales comme dans les larves du genre ; en arrière des antennes, qui sont très courtes, sont cinq points ocellaires cornés, noirs, luisants, disposés quatre en première ligne, dont trois rapprochés, gros, un plus petit écarté et en dehors, un cinquième gros en deuxième ligne.

Segments thoraciques brunâtres, larges, convexes, pointillés, le premier très développé, clypéiforme, avec une double échancrure près du bord antérieur et une forte impression près du bord postérieur, à pourtour armé de huit longues épines barbelées, blanchâtres, à bout noirâtre, deuxième et troisième larges, transverses, avec impression médiane en travers et deux épines latérale, une longue, l'autre courte.

Segments abdominaux même teinte, mais moins convexes que les précédents, finement pointillés, peu atténués vers l'extrémité dont les trois derniers anneaux se relèvent vers la fourche, leurs flancs incisés et prolongés par une épine barbelée blanchâtre à pointe rembrunie, le bord postérieur du deuxième arceau marginé de blanchâtre, segment anal prolongé par deux très longs et grêles filets blanchâtres formant fourche sur laquelle s'accumulent comme couverture les déjections de la larve en forme de granules noirs.

Dessous déprimé, finement pointillé, très courtement et éparsemment cilié, segment anal circulairement incisé avec cloaque saillant et fente en travers.

Pattes courtes, fortes, écartées, blanchâtres et courtement ciliées, hanches fortes, massives, trochanters réduits, peu coudés,

cuisse larges, peu comprimées, jambes arquées en dedans, courtes, peu comprimées, tarsi en court crochet rougeâtre très acéré, appuyés sur une houppe de cils blonds ; les jambes de la troisième paire plus développées que les précédentes.

Stigmates très saillants, orbiculaires, blanchâtres, à périmètre brunâtre, la première paire sur la membrane qui sépare les deux premiers segments thoraciques au-dessus de la rangée d'épines, les suivantes longent le dessus des rangées d'épines des segments abdominaux.

Cette larve, dont la ressemblance est parfaite avec ses congénères, vit sur les feuilles de certains convolvulus ; elle porte comme traits spécifiques sa petite taille, son pointillé, ses échancrures et impressions prothoraciques et la marge blanchâtre de son deuxième segment abdominal.

***Cassida decolorata*, BOH.**

Larve : Longueur, 4 millimètres ; largeur, 1 mm. 5.

Corps ovalaire, charnu, blanc terne, granuleux, très courtement cilié, à pourtour garni de larges épines, peu convexe en dessus, bien moins en dessous, à région antérieure large, arrondie, la postérieure atténuée et prolongée par deux longs filets.

Tête petite, arrondie, déclive, cornée, jaunâtre pâle, finement ponctuée, ridée, ligne médiane pâle, épistome très large, transverse, ridé, labre court, éparsément cilié ; mandibules courtes, arquées, jaunâtres, à pointe noire et dentée ; mâchoires coudées avec lobe continu et palpes courts, globuleux, tri-articulés ; menton renflé, courtement cilié, avec lèvre bilobée et courts palpes bi-articulés ; antennes et ocelles comme dans la larve de *Cassida subrufa*.

Segments thoraciques blanc terne, peu convexes, s'élargissant d'avant en arrière, le premier grand, transversalement ovalaire avec dépression latérale, garni de huit larges épines blanc terne, barbelées, quatre en avant, deux de chaque côté, deuxième et troisième courts, transverses, incisés en travers, leurs flancs garnis de deux épines semblables aux précédentes.

Segments abdominaux courts, transverses, avec incision en travers, à surface garnie de courts cils, à flancs chargés, chacun des sept premiers, d'une large épine semblable aux précédentes, une plus courte au-dessous du huitième, segment anal prolongé par deux longs et grêles filets sur lesquels s'accumulent les dépouilles larvaires.

Dessous déprimé, couleur plus terne qu'en dessus, glabre, très courtement cilié, les segments abdominaux latéralement incisés, segment anal à cloaque rembruni, à fente subcirculaire.

Pattes semblables à celles de la larve de *C. subrufa*.

Stigmates petits, orbiculaires, jaunâtres, à péritreme blanchâtre, la première paire sur la membrane de séparation latérale des deux premiers segments thoraciques, les suivantes au tiers antérieur des sept premiers segments abdominaux, touchant la base des épines latérales.

Cette larve a les plus grands rapports avec celle de la *Cassida subrufa*, que nous venons de décrire ; elle en diffère par la couleur de son corps, par celle de ses épines, ainsi que par quelques petites particularités peu importantes ; elle vit et se transforme sur les feuilles des convolvulacées.

***Aspidomorphus madagascariensis*, BAT.**

Larve : Longueur, 9 millimètres ; largeur, 6 millimètres.

Corps ovalaire, charnu, blanchâtre, maculé de noirâtre, granuleux, couvert de longues épines ciliées, convexe en dessus, déprimé en dessous, arrondi aux deux extrémités, la postérieure bifide.

Tête petite, ovalaire, affaissée, cornée, finement pointillée, disque excavé, épistome large, transverse, labre à bords arrondis, frangé de courts cils ; mandibules courtes, jaunâtres, à bout noirâtre et tridenté ; mâchoires courtes, à tige droite, à lobe continu, réduit, frangé, avec courts palpes tri-articulés, l'article basilaire grand, conique, le deuxième globuleux, le terminal conique ; menton charnu, convexe, lèvre réduite, bilobée, avec courts palpes bi-articulés et rudiment de languette

ciliée ; antennes courtes, latérales, jaunâtres, à article premier globuleux, deuxième cylindrique, troisième très réduit avec court cil ; ocelles, quatre points noirs disposés sur une ligne, l'extérieur un peu écarté, un cinquième en deuxième ligne, en arrière de l'intervalle des deux premiers.

Segments thoraciques charnus, blanchâtres, granuleux, s'élargissant d'avant en arrière, le premier rectangulaire, bien développé, à bords arrondis, armé de huit épines ciliées, à base jaunâtre, à pointe noire, quatre dirigées en avant, quatre sur les côtés, marqué sur son disque de deux taches lenticulaires noires, avec trait de même couleur en dessous, deuxième et troisième larges, convexes, avec trait noir, lancéolé au deuxième, bifurqué au troisième, leurs flancs garnis de deux épines ciliées semblables aux précédentes.

Segments abdominaux granuleux, blanchâtres, avec ligne noirâtre, très étroits, transverses, atténués peu sensiblement vers l'extrémité, marqués de cinq rangées longitudinales de taches noires, une médiane, deux latérales, leurs flancs incisés et armés d'une forte épine ciliée jaunâtre, à pointe noire, segment anal prolongé en longue et grêle pointe géminée, redressée sur la région dorsale et destinée à retenir les peaux successives dont la larve, par trois fois, se débarrasse, et qui lui servent à couvrir son corps ; fente anale semi-circulaire, à cloaque ouvert, rebordé d'un trait corné rougeâtre.

Dessous déprimé, blanchâtre, chagriné, le premier segment abdominal avec large plaque déprimée, les segments suivants très courtement et éparsement ciliés, les cinquième à huitième marqués d'une large tache noire.

Pattes larges, courtes, blanchâtres, ciliées, très écartées, peu dégagées, hanches invaginées dans la masse des segments, trochanters très réduits, cuisses larges, comprimées, lamées à leur bord intérieur, ainsi que les jambes, lesquelles sont moins développées et plus lamées, tarsi en forme de court crochet rougeâtre très acéré, appuyé sur la masse charnue de la jambe.

Stigmates saillants, bien apparents, ovalaires, flaves, à périmètre roussâtre, la première paire sur la membrane qui relie les deux premiers segments thoraciques, au-dessus de la rangée des épines latérales, les suivantes sur le prolongement des

précédentes, près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Les taches noires qui tranchent si bien avec la couleur du corps, la disposition des épines et l'invagination des pattes sont des caractères particuliers à cette larve, que l'on trouve sur le feuillage de diverses convolvulacées dont elle se nourrit.

Nymphe : Longueur, 10 millimètres ; largeur, 6 millimètres.

Corps ovalaire, blanchâtre, charnu, pointillé, ridé, couvert de longues épines latérales, déprimé aux deux faces dorsale et ventrale, large et arrondi en avant, peu atténué et arrondi en arrière aussi.

Tête enchâssée dans la masse thoracique, petite, arrondie, à milieu triangulairement incisé, occiput avancé en pointe géminée sous le rebord du premier segment thoracique, qui est très développé, clypéiforme, débordant en forme de lame mince pectinée le dessous thoracique, les angles postérieurs ombrés d'une large tache noirâtre, deuxième court, transverse, à flancs élargis, à milieu avancé en pointe triangulaire sur le troisième, qui est obcordé ; quelques points noirs épars sur ces trois segments ; segments abdominaux chagrinés, courts, très larges, transverses, à milieu brun rougeâtre, à côtés blanchâtres, à flancs armés chacun d'une large épine triangulaire ciliée, le premier marginé de noir, un point noir de chaque côté de la ligne médiane ; segment anal prolongé en deux grêles filets continuant à maintenir au-dessus de la région dorsale les dépouilles larvaires ; dessous déprimé, blanchâtre, pattes comprimées, plaquées contre la région ventrale, genoux peu saillants ; antennes noduleuses longeant les cuisses de la première paire de pattes.

Cette largeur démesurée du premier segment thoracique avec son rebord pectiné, la forme du troisième de ces segments, les taches diverses dont le corps est couvert et les larges épines latérales constituent des traits suffisants pour reconnaître cette nymphe, dont la région dorsale est protégée par les dépouilles que la fourche maintient comme couverture.

Aspidomorphus roturica, FAIRM.

Larve : longueur, 11 millimètres ; largeur, 7 millimètres.

Corps ovulaire, charnu, blanc terne, taché de noirâtre, à pourtour garni de longues épines barbelées, peu convexe en dessus, déprimé en dessous, à région antérieure large, arrondie, la postérieure subatténuée et prolongée par deux longs et grêles filets.

Tête très petite, ovulaire, cornée, enchâssée sous le premier segment thoracique, jaunâtre, éparsément granuleuse, ligne médiane flave, bifurquée au vertex qui est excavé en deux traits aboutissant à la base antennaire, un trait relevé noirâtre longe de chaque côté la ligne bifurquée ; épistome large, transverse, labre noirâtre échancré, très courtement cilié, mandibules courtes, arquées, à pointe noirâtre, cachées au repos ; mâchoires courtes, à base large, coudée, avec lobe réduit et palpes rougeâtres bi-articulés, l'article basilaire fort cylindrique, le terminal plus petit, conique, menton large, ridé, trapézoïdal, lèvre massive, bilobée, avec courts palpes noirâtres, coniques, bi-articulés, languette constituée par un fort empâtement cilié ; antennes courtes, testacées, à article basilaire très court, annulaire, le deuxième un peu plus long, cylindrique, grêle, prolongé par un très court article ; ocelles, en arrière de la base antennaire sont cinq gros ocelles noirs, cornés, saillants, quatre en première ligne, un cinquième en arrière dans l'intervalle les deux premiers.

Segments thoraciques larges, peu convexes, jaunâtres, avec teinte en forme de traits noirâtres allant du centre vers les bords, le premier grand, à bords arrondis et armés de huit épines barbelées, les deuxième et troisième courts, transverses, armés de deux épines longues, latérales et barbelées, le milieu de ces segments relevé en légère arrête.

Segments abdominaux très courts, très larges, peu convexes, à milieu relevé, jaunâtres, avec taches diverses noirâtres, peu atténuées vers l'extrémité, les huit premiers transversalement incisés, leurs flancs garnis d'une longue épine barbelée, neuvième petit, relevé en une très longue et grêle fourche bifide, redressée au-dessus du corps qu'elle couvre en retenant les dépouilles qui se produisent au fur et à mesure des mues.

Dessous déprimé, blanc jaunâtre, pointillé, lisse et luisant, les segments thoraciques diversement incisés, les derniers segments abdominaux noirâtres, segment anal relevé, saillant, cylindrique, avec cloaque rentré et fente en travers.

Pattes courtes, massives, écartées, jaunâtres, courtement ciliées, hanches rentrées, trochanters très courts, cuisses larges, jambes un peu moins, tarsi en court onguet rougeâtre appuyé contre la jambe.

Stigmates grands, orbiculaires, sombres à péritrème noir, leur place comme sur la larve de l'*Aspidomorphus madagascariensis*.

A part la taille qui est plus grande, la couleur qui est plus foncée, le double trait cranien bifurqué, la couleur et la forme du labre, notre larve a les plus grandes ressemblances avec sa congénère l'*A. madagascariensis* : elle nous a été envoyée par notre aimable président honoraire de la Société entomologique de France, M. Léon Fairmaire.

***Coptocycla leopardina*, BOHEM.**

Larve : Longueur, 6-7 millimètres ; largeur, 2 millimètres.

Corps allongé, ovalaire, charnu, blanc brunâtre, finement pointillé, bordé de longues épines blanchâtres ciliées, peu convexe en dessus, déprimé en dessous, large et arrondi à la région antérieure, la postérieure atténuée et prolongée en une longue pointe géminée et relevée.

Tête petite, jaunâtre, arrondie, affaissée, masquée par le rebord prothoracique, ligne médiane peu marquée, disque avec incision médiane transverse garnie de quatre petits granules noirs ; épistome court, convexe, transverse, labre avancé en pointe arrondie, ciliée ; mandibules courtes, triangulaires, denticulées, mâchoires à lobe petit continu, avec palpe de deux courts articles coniques ; lèvre inférieure réduite, bilobée, avec palpes peu apparents, brunâtres, bi-articulés ; antennes très courtes, de trois articles coniques, émergeant d'une légère protubérance au-dessous de laquelle sont les ocelles au nombre de quatre, disposés en une seule ligne et rapprochés.

Segments thoraciques s'élargissant d'avant en arrière, blan-

châtres, le premier grand, clypéiforme, convexe, finement pointillé, armé sur les côtés de quatre longues épines ciliées, les deux premières dirigées en avant, deuxième et troisième plus larges, transverses, à milieu profondément excavé, avec deux épines latérales ciliées.

Segments abdominaux blanc terne, convexes, transverses, atténués vers l'extrémité, à flancs incisés, garnis sur leurs côtés d'une longue épine ciliée, plus courte aux quatrième et cinquième, segment anal redressé sur la région dorsale, prolongé par deux longs styles parallèles, grêles et effilés, formant fourche ; au-dessus est le cloaque qui fait saillie et à fente en long.

Dessous déprimé, blanchâtre, finement pointillé, les segments thoraciques légèrement excavés, les segments abdominaux atténués vers l'extrémité, qui est arrondie, le premier brunâtre, renflé ; une légère incision longe les flancs.

Pattes courtes, membraneuses, blanchâtres, écartées, ciliées, hanches fortes, trochanters très courts, cuisses allongées, jambes un peu moins, tarses en forme de court ongle rougeâtre acéré, sous lequel est une membrane frangée de cils dorés formant ventouse.

Stigmates petits, orbiculaires, blanchâtres, à pérित्रème plus clair, la première paire au-dessus de la quatrième épine latérale du premier segment thoracique, les suivantes entre l'incision et les épines latérales, près du bord antérieur des sept premiers segments abdominaux.

L'incision cranienne avec ses quatre granules, l'excavation dorsale des deuxième et troisième segments thoraciques, les deux longs styles caudaux et la membrane tarsienne sont autant de traits distinctifs et particuliers à cette larve, qui vit sur des liserons importés par nous dans la grande île.

Durant son existence larvaire, ses excréments et ses dépouilles sont retenus en forme d'abri protecteur au-dessus du corps par la fourche caudale et prennent une teinte noirâtre ; elle a beaucoup de points de rapports communs avec celle du *Dolichotoma lanuginosa*, Bohem. de *Caracas* ; elle s'en éloigne principalement par sa fourche caudale, qui est de construction compliquée chez cette dernière, tandis qu'elle est simple dans la nôtre.

Nymphe : Longueur, 4 mm. 5 ; largeur, 3 millimètres.

Corps massif, large, peu allongé, brunâtre, finement granuleux, à pourtour épineux, peu convexe en dessus, déprimé en dessous, large et arrondi à la région antérieure, la postérieure peu atténuée et bifide.

Tête très petite, arrondie, blanchâtre, masquée, disque rembruni ; premier segment thoracique grand, clypéiforme, disque relevé en une légère carène, avancé en pointe sur le deuxième, qui est transverse, ainsi que le troisième ; segments abdominaux très courts, larges, granuleux, à milieu légèrement caréné, à flancs armés d'épines ciliées à base élargie aux quatre premiers arceaux ; segment anal prolongé par deux longs styles effilés redressés sur le corps et continuant à maintenir les dépouilles, ainsi que les déjections abandonnées par la larve ; dessous déprimé, pattes jointives par leurs tarsi ; antennes subarquées, noduleuses, reposant par leur bout près des genoux de la première paire de pattes ; segment anal bivalve.

Carènes, granules, poils, épines sont des particularités propres à cette nymphe.

***Metriopepla obscuricollis*, FAIRM.**

Larve : Longueur, 10 millimètres ; largeur, 3 millimètres.

Corps ramassé, charnu, blanchâtre, avec taches sous-cutanées noirâtres, finement pointillé, à surface garnie de très courtes spinules et de très longues épines latérales spinuleuses, convexe en dessus, déprimé en dessous, étroit et arrondi à la région antérieure, la postérieure atténuée, relevée en arc et armée de quatre épines, les deux dernières très longues.

Tête petite, cornée, arrondie, noirâtre, affaissée, courtement vilieuse, ligne médiane flave, bifurquée au vertex, profonde impression entre les deux traits bifurqués et excroissance noirâtre à la base ; épistome court, arqué en demi-cercle, blanchâtre, labre arqué, frangé de courts cils ; mandibules courtes, triangulaires, à base blanchâtre, à pointe noire ; mâchoires courtes, massives, coudées, à lobe très réduit, avec palpes bi-articulées, l'article basilaire grand, globuleux, le terminal conique ; menton rectangulaire, lèvre bilobée, avec palpes bi-articulés semblables aux

précédents et courte languette ciliée, saillante ; antennes très courtes de trois articles, le premier gros, globuleux, blanchâtre, le deuxième court, rougeâtre, le troisième très petit, sétiforme ; ocelles noirs, cornés, au nombre de quatre, disposés en demi-cercle au-dessus de la base antennaire, un cinquième au-dessous de cette même base.

Segments thoraciques larges, transverses, blanchâtres, avec courts spinules et ligne médiane, le premier grand, plus large que la tête, transversalement ovalaire, chargé à son bord antérieur de quatre longues épines noirâtres, spinuleuses, et de deux latérales, à base blanchâtre, à bout noirâtre, à disque noirâtre, profondément bi-incisé de chaque côté de la ligne médiane, deuxième et troisième plus larges, transverses, à flancs élargis et armés d'une longue épine à base blanchâtre, à bout noirâtre.

Segments abdominaux très larges, transverses, courtement spinuleux, leurs flancs élargis avec longue épine semblable aux précédentes, celles des quatrième, cinquième et sixième segments moins longues et blanchâtres, celle du septième reprend la longueur des premières, au huitième, elle redevient courte, à bout noirâtre, mais lui sont superposées les deux plus longues épines qu'ait le corps, leur base blanchâtre, la tige noire, le bout membraneux formant fourche destinée à retenir la dépouille larvaire.

Dessous déprimé, blanchâtre, les segments thoraciques renflés, les segments abdominaux convexes, jaunâtres, très courtement ciliés, à flancs impressionnés, les cinquième à huitième relevés au-dessus de la région dorsale, segment anal arrondi, corné, noirâtre, avec cloaque rentré et fente semi-circulaire ; un fort bourrelet latéral longe les flancs.

Pattes très écartées, courtes, latérales, brunâtres, courtement ciliées, hanches larges, trochanters formant corps avec la hanche, cuisses fortes, larges, jambes un peu moins, tarses en forme de court crochet rougeâtre, sous lequel est une aréole de courts poils blonds formant ventouse.

Stigmates petits, orbiculaires, flaves, à pérित्रème foncé, la première paire sur le bourrelet de séparation latéral des deux premiers segments thoraciques, les suivantes sur le prolonge-

ment de la première et près du bord antérieur des sept premiers segments abdominaux.

La diversité des épines, la réduction du lobe maxillaire, la profonde échancrure cranienne avec ses deux tubercules, la conformation de ses pattes sont des traits particuliers à cette larve, que l'on trouve sur de gros arbres à feuilles dentelées dont elle se nourrit ; elle fait partie de ce groupe de larves Phytophages qui ont pour particularité de refouler derrière elles leurs déjections, auxquelles s'ajoutent les peaux provenant des mues, et de s'en servir pour couvrir leur corps ; cet amas est maintenu par deux longs appendices formant fourche et relevés à leur volonté au-dessus d'elles.

Notre larve se distingue des larves de la section des Cassides européennes connues par son palpe maxillaire peu développé, par ses tarse en ventouse et par ses longues épines courtement spinuleuses et non barbelées ; comparée aux larves exotiques du même groupe, elle s'en éloigne par la forme de ses épines et par leur nombre, qui est de une seulement aux deuxième et troisième segments thoraciques, et non de deux ; elle n'a pas à son segment terminal d'embranchement fourchu, deux longues épines, les plus longues qu'ait le corps, lui servent de fourche, dans laquelle est refoulée la dépouille larvaire ; deux plus courtes épines, émergeant au segment terminal, assurent l'adhérence des peaux entre ces quatre épines.

Chez les larves que nous avons examinées, nous avons constaté que l'amas des dépouilles ne contenait que des peaux provenant des mues, sans traces aucunes de déjections.

EROTYLIDES

***Triplax haematosoma*, Lac.**

Larve : Longueur, 4 mm. 5 ; largeur, 1 millimètre.

Corps très allongé, linéaire, charnu, couvert de plaques brunâtres, transversalement ridé, avec courts cils roux très épars, convexe en dessus, subdéprimé en dessous, arrondi vers les deux extrémités, la postérieure bi-épineuse.

Tête petite, arrondie, cornée, jaunâtre terne, finement pointillée, couverte de courts cils roux, ligne médiane bien accentuée, flave, bifurquée au vertex en deux traits ondulés aboutissant à la base antennaire ; lisière frontale droite, relevée en léger bourrelet flave ; épistome très court, mais très large, labre plus que semi-elliptique, frangé, mandibules courtes, arquées, jaunâtres, à pointe noire et bidentée, avec rainurelle de séparation ; mâchoires à tige cylindrique, à lobe continu, courtement frangé, à palpes réduits, de trois articles coniques à bout cilié ; menton court, transverse, lèvre large, bilobée, avec courts palpes bi-articulés, sans traces apparentes de languette, antennes latérales de trois articles jaunâtres annelés de testacé avec cil au bout et très court article supplémentaire intérieur ; ocelles, un groupe de trois points cornés noirs, disposés en triangle en arrière de la base antennaire.

Segments thoraciques charnus, jaunâtres, convexes, transverses, courtement ciliés, le premier transversalement ovalaire, plus large que la tête, couvert d'une large plaque ovalaire, brunâtre, finement granuleuse, divisée en deux par la ligne médiane, qui est pâle et commune aux deux segments suivants, deuxième et troisième plus courts, transverses, avec plaque moins accentuée et transverse, leurs flancs diagonalement incisés.

Segments abdominaux transverses, légèrement arqués, jaunâtres, avec plaques transverses brunâtres, couvertes de courts granules, peu atténués vers l'extrémité, avec ligne médiane sombre, divisant en deux la plaque aux huit premiers, leurs flancs incisés et relevés en un fort bourrelet.

Dessous déprimé, finement pointillé, de couleur moins claire, avec cils plus épars, sans traces de plaque, les segments thoraciques avec incisions transverses, les segments abdominaux avec incisions diagonales, segment anal circulairement incisé, avec cloaque saillant et fente en long ; en dessus, ce segment est en entier couvert d'une plaque armée d'un double crochet arqué en dedans et à pointe noirâtre ; un fort bourrelet latéral longe les flancs, délimitant la zone d'action des deux régions dorsale et ventrale.

Pattes courtes, d'un brun jaunâtre, éparsément ciliées, han-

ches fortes, échancrées, trochanters courts, coudés, cuisses et jambes comprimées, tarses petits, réduits, en forme de court ongle rougeâtre aciculé.

Stigmates petits, saillants, circulaires, flaves, à péritrème doré, la première paire sur le bourrelet de séparation des deux premiers segments thoraciques, les suivantes au-dessus de ce bourrelet et au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Par sa forme, ses plaques granuleuses, son incision anale, ses épines terminales, se fait remarquer cette larve.

ENDOMYCHIDES

Stenotarsus russatus, FAIRM.

Larve : Longueur, 5-6 millimètres ; largeur, 2-3 millimètres.

Corps large, massif, oblong, charnu, jaunâtre, à surface couverte de courts poils et de très courtes aspérités rousses, convexe en dessus, déprimé en dessous, arrondi vers les deux extrémités.

Tête petite, triangulaire, verticale, granuleuse, très courtement ciliée, deux impressions obliques, profondes, rasant le côté interne des antennes, lisière frontale droite, flanquée d'un gros granule noirâtre ; épistome large, transverse, labre semi-elliptique, frangé de courts cils ; mandibules courtes, arquées, à base jaunâtre, à pointe noire et acérée ; mâchoires à base renflée, à tige droite, avec lobe réduit, continu, frangé et courts palpes coniques, tri-articulés ; menton très allongé, rectangulaire, lèvre courte, bilobée, avec courts palpes coniques bi-articulés et rudiment de languette ciliée ; antennes assez longues, latérales, de quatre articles, les deux premiers courts, annulaires, le troisième très allongé, cylindrique, quatrième très réduit, tricilié, avec article supplémentaire très réduit à sa base ; ocelles, en arrière de la base antennaire, est une excroissance en forme d'oreillette, portant deux points ocellaires noirs, presque contigus.

Segments thoraciques larges, peu convexes, couverts de cour-

tes aspérités chacune surmontée d'un court poil roux, leurs flancs élargis en forme de lame, avec ligne médiane obsolète, le premier grand, clypéiforme, beaucoup plus large que la tête, deuxième et troisième plus larges, transverses, avec impression latérale en travers.

Segments abdominaux très courts, très larges, peu convexes, transverses, avec courtes aspérités ciliées et ligne médiane obsolète, leurs flancs en légère impression, élargis en forme de lame très accentuée, débordant le corps, atténués et s'arrondissant vers l'extrémité, les deux lames latérales du premier segment et le point d'impact de la ligne médiane marqués d'une tache noire, segment anal arrondi, inerme.

Dessous déprimé, avec très courtes spinules et plus courte pubescence, les segments abdominaux longitudinalement incisés sur les côtés, qui sont relevés en forme de lame continue courtement ciliée ; pseudopode peu saillant, à cloaque rentré, à fente en long ; la double rangée de lames constitue la séparation des deux régions dorsale et ventrale.

Pattes bien développées, courtement ciliées ; hanches longues, à milieu renflé, trochanters courts, coudés, cuisses larges, jambes grêles, prolongées par un court tarse onguiculé et noirâtre.

Stigmates très petits, orbiculaires, flaves, à pérित्रème sombre, la première paire sur la lame intérieure et sur le bourrelet de séparation des deux premiers segments thoraciques, les suivantes au fond de la ligne qui sépare les deux lames et au milieu environ des huit premiers segments abdominaux.

Les granules de la lisière frontale, la réduction des mâchoires, l'oreillon ocellifère et les doubles lames latérales du corps avec les trois taches noires du premier segment abdominal sont des traits remarquables chez cette larve, qui vit sous les écorces, des productions fongueuses qui y croissent ; par les caractères signalés, elle n'a qu'un rapport très éloigné avec celle de l'*Endomychus coccineus*, Linné ; de plus, sa région abdominale manque des séries d'épines dont est armé le corps de celle-ci.

Diodes atratus.

Larve : Longueur, 7 à 8 millimètres ; largeur, 3 millimètres.

Corps large, massif, subdéprimé, brunâtre, granuleux, couvert de courts cils roux et de courtes épines noirâtres, peu convexe en dessus, déprimé en dessous, large et arrondi à la région antérieure, la postérieure subatténuée.

Tête petite, triangulaire, roussâtre, finement granuleuse, éparsement ciliée, deux impressions arquées sur le disque en avant des antennes ; épistome large, transverse, labre trapézoïdal à bord antérieur testacé et éparsement cilié ; mandibules courtes, arquées, à base blanchâtre, à pointe jaunâtre, mâchoires à tige droite, à lobe continu, pointu, à palpes tri-articulés, annelés de brunâtre ; menton grand, avec deux incisions latérales arquées, lèvre forte, bilobée, avec courts palpes droits bi-articulés et rudiment de languette ciliée ; antennes très longues, latérales, cylindriques, de quatre articles, le premier annulaire très court, deuxième même forme, noirâtre, troisième très allongé, garni de courtes épines à bout tronqué, quatrième réduit, blanchâtre, avec plus court article supplémentaire blanc aussi ; ocelles, deux points noirâtres en arrière de la base antennaire.

Segments thoraciques peu convexes, brunâtres, granuleux, couverts de courtes spinules tronquées avec ligne médiane bien marquée, leurs flancs prolongés par une large excroissance épineuse, couverte de courts cils tronqués et noirâtres ou brunâtres, le premier grand, rectangulaire, les deuxième et troisième larges, transverses, chargés de chaque côté de la ligne médiane d'une large plaque oblongue, à milieu incisé.

Segments abdominaux très larges, peu convexes, granuleux, atténués vers l'extrémité, leurs flancs épanouis en une large et longue épine barbelée à pointes émoussées, garnis de chaque côté de la ligne médiane d'une petite plaque ovalaire brunâtre.

Dessous déprimé, de couleur plus claire qu'en dessus, finement granuleux, courtement spinuleux, les segments abdominaux diagonalement incisés, cloaque saillant, membraneux, bi-

valve, les flancs des huit premiers épanouis en une courte excroissance blanchâtre, garnie de courtes spinules.

Pattes fortes, brunâtres, éparsément ciliées et spinulées, hanches longues, coniques, trochanters courts, coudés, cuisses larges, jambes un peu moins, tarses en forme de très court ongllet rougeâtre.

Stigmates orbiculaires, flaves, à pérित्रème blanchâtre, la première paire sous l'épine latérale sur la membrane de séparation des deux premiers segments thoraciques, les suivantes dans le fond de l'excavation et au tiers environ des huit premiers segments abdominaux.

Notre larve a beaucoup de rapports communs avec celle du *Sternotarsus russatus*, Fairm., que nous venons de décrire ; son corps est plus ramassé, granuleux, sa tête n'a pas d'excroissance, quand, au contraire, chez celle-ci, une large excroissance épineuse couvre les flancs thoraciques et abdominaux qui, en outre, sont garnis de plaques.

COCCIUELLIDES

Cyrtaulis puberula.

Nymphe : Longueur, 6 millimètres ; largeur, 3 millimètres.

Corps ovalaire, charnu, jaunâtre, glabre, finement pointillé ridé, convexe en dessus, déprimé en dessous, arrondi aux deux extrémités.

Tête petite, affaissée, arrondie, enchâssée sous le premier segment thoracique, qui est très grand, transverse, à bord antérieur échancré, à disque bi-incisé, à milieu relevé en légère carène, à pourtour relevé en léger bourrelet, deuxième réduit, rectangulaire, ridé, ainsi que le troisième, qui est un peu plus grand ; segments abdominaux larges, transverses, ridés, à flancs incisés, l'extrémité anale engagée dans la peau de la larve contre laquelle elle est acculée ; dessous déprimé, antennes obliques, genoux saillants.

Le corps de cette nymphe est maintenu par son extrémité anale contre la feuille sous le dessous de laquelle elle repose.

Cyrtocaria regalis, OLIV.

De la larve, nous n'en parlerons pas, nous ne la connaissons pas ; nous ferons connaître la nymphe, qui a été trouvée sur une feuille de *Jacquier*.

Nymphe : Longueur, 8 millimètres ; largeur, 6 millimètres.

Corps ovalaire, charnu, glabre, plaqué de taches noires et de taches jaunes, diversement ridé, hérissé de tubercules coniques, convexe en dessus, concave en dessous, large, puis échancré à la région antérieure, la postérieure subatténuée et arrondie.

Tête petite, arrondie, noirâtre, vertex jaunâtre, deux impressions obliques sur l'occiput, engagée sous le premier segment thoracique, dont le rebord, arqué d'abord, échancré ensuite, la recouvre ; premier segment thoracique très grand, noir, taché de plaques jaunâtres, ses bords en pourtour entier relevés en forme d'oreillette, deuxième court, transverse, noir, avec tache triangulaire blanchâtre et deux petits tubercules striés, troisième plus court, transverse, strié, en entier jaunâtre, avec cinq gros tubercules striés, quatre latéraux, deux de chaque côté, un médian moindre ; segments abdominaux courts, transverses, striés, le premier en entier jaunâtre, avec deux tubercules médians séparés par une forte fossette et deux latéraux, les deuxième à septième jaunâtres, avec taches médianes noires séparées par une fossette, chacun avec deux tubercules médians et deux latéraux, un de chaque côté ; de plus, aux troisième à septième, est une expansion latérale membraneuse débordant le corps, garnie à chacun de ces segments d'un gros tubercule conique, huitième court, jaunâtre, transversalement strié ridé, avec deux taches latérales noires, sans pointes ni tubercules, neuvième réduit, arrondi, jaunâtre, à bord intérieur ouvert en forme d'une valve qui maintient adhérente contre l'extrémité du corps la dépouille larvaire ; dessous concave, noirâtre à la région thoracique, jaunâtre à l'abdomen, segment anal évasé ; antennes arquées sous le rebord prothoracique, leur massue reposant près des genoux de la première paire de pattes, genoux des trois paires saillants, avec légère excroissance.

Le corps de cette nymphe, aplati contre la feuille sur laquelle la larve s'est fixée pour se transformer, doit pouvoir agir, au point de vue défensif, comme un marteau, lorsqu'elle est inquiétée : la dépouille larvaire est noire et épineuse.

Les traits caractéristiques de cette nymphe sont la forme ovulaire et massive de son corps, sa couleur diversifiée, ses tubercules avec ses expansions et ses fossettes, ainsi que la concavité de sa région ventrale ; elle a été trouvée sur un *Jacquier*.

***Cydonia triangulifera*, Mulsant.**

Larve : Longueur, 7 mm. 5 ; largeur, 1mm. 8.

Corps allongé, oblong, charnu, mi-partie blanc, mi-partie noir, granuleux, couvert de courts cils roux et de longues épines subbarbelées, les unes noires, les autres blanches, convexe en dessus, déprimé en dessous, peu large et arrondi aux deux extrémités.

Tête affaissée, petite, ovulaire, cornée, blanc jaunâtre, à surface courtement ciliée de roux, à disque bifovéolé, avec courte épine au centre de la fovéole, ligne médiane confuse, bifurquée; épistome large, transverse, convexe, labre avancé, rembruni, courtement cilié ; mandibules peu apparentes, en forme de masse charnue, jaunâtre ; mâchoires très développées, renflées, coudées, lobe petit, cilié, palpes épais, coniques, de trois articles, les deux premiers très accentués ; menton court, renflé, lèvre réduite, bilobée, avec deux grêles palpes bi-articulés et languette bien accentuée ; antennes courtes, latérales, de trois articles, les deux premiers cylindriques, le terminal petit avec cil au bout et court article supplémentaire à sa base ; ocelles, trois gros points noirs disposés en triangle en arrière de la base antennaire ; les organes buccaux de cette larve sont charnus et bien accentués.

Segments thoraciques larges, convexes, s'élargissant d'avant en arrière, le premier transversalement ovulaire, couvert de courts cils subbulbeux, à disque noir, à pourtour et à milieu blanc, avec forte épine latérale noire spinulée, à bout délié, le milieu du segment chargé de deux plus courtes épines noires, deuxième et troisième larges, transverses, à flancs renflés, noirs,

avec tache médiane et côtés blancs, chargés de six épines, les deux médianes et les deux latérales blanches, les deux intermédiaires noires.

Segments abdominaux larges, transverses, convexes, courtement ciliés, le premier avec cinq taches blanches séparées par quatre noires et six épines, les deux médianes blanches, ainsi que les deux latérales, lesquelles sont peu prononcées, les deux intermédiaires noires, les deux segments suivants avec deux taches blanches séparées par une grande marge noire et six épines, dont quatre noires et deux blanches, le quatrième segment comme le premier, avec les épines latérales plus accentuées, les cinquième, sixième et septième comme les deuxième et troisième ; au huitième, les taches blanches sont peu marquées, peu accentuées sont les épines, au neuvième taches et épines disparaissent, ces dernières sont remplacées par de longs poils.

Dessous déprimé, rembruni, garni de courts cils subbulbeux transversalement disposés par groupes, les segments abdominaux avec une incision médiane et deux latérales provoquant la formation d'un bourrelet servant de ligne de division aux deux régions dorsale et ventrale ; segment anal avec fort pseudopode membraneux, à cloaque saillant, à fente en travers.

Pattes grêles, très développées, courtement ciliées, à base jaunâtre, à bout rembruni, hanches courtes, à base bilobée, trochanters courts, peu coudés, cuisses allongées, ainsi que les jambes, dont le tarse est en très court crochet rougeâtre, à base appuyée sur une houppe de duvet roussâtre ; les pattes de la première paire sont un peu plus longues.

Stigmates petits, orbiculaires, brunâtres, la première paire sur la membrane qui sépare les deux premiers segments thoraciques, au-dessous du bourrelet latéral, les suivantes au-dessus de ce bourrelet, entre les deux rangées d'épines latérales et au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Cette larve, qui porte plusieurs traits particuliers, tels que les deux fovéoles craniennes, la dilatation des organes buccaux, la diversité des taches et des épines, qui sont disposées en travers sur chaque segment, a été prise sur un arbuste dont les feuilles sont étroites et lancéolées et contre la face inférieure desquelles elle subit sa transformation nymphale.

Nymphe : Longueur, 6 millimètres ; largeur, 3 millimètres.

Corps ovulaire, charnu, jaunâtre, bariolé de noir, glabre, finement pointillé, fortement convexe à la région dorsale, la ventrale déprimée, large et arrondi aux deux extrémités, la postérieure peu atténuée.

Tête petite, arrondie, jaunâtre, déclive, vertex sillonné, lèvre supérieure relevée en forme de museau, premier segment thoracique grand, transversalement ovulaire, ridé, jaunâtre, marginée de noir sur son pourtour, deuxième moins grand, rectangulaire, à milieu déprimé, jaunâtre, avec côtés et bord postérieur noirs, troisième un peu plus allongé sur les côtés, même couleur ; segments abdominaux larges, transverses, fortement convexes, jaunes avec deux bandes longitudinales noires, finement ridés, atténués vers l'extrémité ; dessous déprimé ; antennes courtes, obliques, leur bout reposant près des genoux de la première paire de pattes ; genoux saillants, rembrunis.

Image de l'adulte, cette nymphe ne se fait remarquer par aucune particularité digne d'être citée ; elle repose contre la feuille sur laquelle, comme larve, elle s'était fixée, après avoir rejeté la dépouille larvaire vers son extrémité postérieure.

***Elpis dolens*, MULSANT.**

Larve : Longueur, 7 millimètres ; largeur, 2 millimètres.

Corps allongé, subparallèle, charnu, noir, bariolé de blanchâtre, finement pointillé, couvert de courts cils et de fortes épines, peu convexe en dessus, déprimé en dessous, arrondi à la région antérieure, la postérieure peu atténuée.

Tête noirâtre, affaissée, semi-cornée, ovulaire, couverte de courts cils roux, disque déprimé, front proéminent, ligne médiane obsolète, bifurquée au vertex en deux traits aboutissant à la base antennaire ; épistome transverse, labre très réduit, courtement frangé, mandibules charnus, cachées au repos ; mâchoires à tige courte, à lobe réduit, denté, avec palpes tri-articulés, noirâtres, annelés de testacé, l'article terminal très développé, conique, menton quadrangulaire, lèvre réduite, faiblement bilobée, avec très courts palpes bi-articulés, l'article basilaire annelé de testacé ; languette réduite, charnue, ciliée ; an-

tennes latérales, très courtes, noirâtres, annelées de testacé ; ocelles, trois points rougeâtres, cornés, disposés en triangle, en arrière de la base antennaire.

Segments thoraciques bruns, noirâtres, finement pointillés, peu convexes, avec ligne médiane flave, élargis d'avant en arrière, larges, transverses, chargés de quatre épines, deux médianes courtes, ciliées, deux latérales plus fortes, brunes au premier segment, aux deuxième et troisième, les médianes sont blanches, les latérales brunes, au troisième segment est, en outre, une incision très faible sous l'épine latérale; les deux latérales du premier segment sont arquées en forme de corne.

Segments abdominaux très courts, très larges, transverses, peu convexes, armés de six épines, deux médianes courtes, deux latérales fortes et deux extrêmes courtes ; toutes ces épines sont rougeâtres, excepté au premier segment où les deux latérales sont blanches, et au quatrième, où elles sont toutes blanches, le neuvième segment est mutique, courtement cilié et arrondi.

Dessous déprimé, glabre, un peu moins foncé qu'en dessus, les segments thoraciques avec deux petites plaques lisses et luisantes ; les segments abdominaux avec plus petites plaques et incisions transverses, mamelon anal constitué par un fort empâtement rougeâtre à cloaque épanoui, à fente en long ; un léger bourrelet latéral longe les flancs, délimitant la zone d'action dorsale et ventrale.

Pattes très allongées, noirâtres, ciliées, hanches très courtes, cylindriques, à base marginée de noirâtre, trochanters réduits, peu coudés, cuisses longues, subcomprimées, ainsi que les jambes, que termine un très court ongle rougeâtre très acéré, dont la base est appuyée sur une houppe de blonds cils.

Stigmates très petits, orbiculaires, noirâtres, à pérित्रème sombre, la première paire au bord antérieur du deuxième segment thoracique, sous la rangée d'épines latérales, les suivantes entre les deux rangées latérales d'épines et au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

La proéminence frontale, la réduction des antennes, les épines dorsales et leur disposition et les plaques abdominales avec le segment terminal sont des caractères particuliers à cette larve, qui a été prise avec sa nymphe sur des arbustes.

Nymphe : Longueur, 4 mm. 5 ; largeur, 3 millimètres.

Corps ovalaire, charnu, jaune rougeâtre, glabre, finement pointillé ridé, fortement convexe en dessus, déprimé en dessous, arrondi aux deux extrémités.

Tête petite, arrondie, affaissée, labre avancé en forme de museau, premier segment thoracique grand, transversalement ovalaire, à bord antérieur échancré, à angles relevés en forme d'oreillette, deuxième petit, rectangulaire, à milieu incisé, troisième un peu plus grand, à angles postérieurs prolongés ; segments abdominaux larges, transverses, le milieu relevé en deux protubérances blanchâtres, avec double incision latérale relevant l'intervalle en une forte carène, la base de la carène intérieure lavée de noirâtre ; dessous moins rougeâtre qu'en dessus, antennes obliques, masquées par le rebord prothoracique, genoux saillants, rembrunis.

L'échancrure prothoracique avec ses angles relevés, les protubérances dorso-abdominales avec les carènes latérales caractérisent le corps de cette nymphe.

***Leis coryphea*, Guv.**

Larve : Longueur, 10 millimètres ; largeur, 5-6 millimètres.

Corps massif, oblong, charnu, noirâtre, maculé de blanchâtre, pointillé, couvert de courts cils roux et de fortes épines noires, convexe en dessus, déprimé en dessous, étroit et arrondi à la partie antérieure, la postérieure atténuée et lobée.

Tête petite, en partie invaginée dans le premier segment thoracique, arrondie, cornée, affaissée, brunâtre, teintée de noirâtre, avec cils roux latéraux épars, ligne médiane obsolète pâle, bifurquée en deux traits aboutissant à la base antennaire, disque déprimé, strié ; épistome large, transverse, à suture indistincte, à bord et à côtés maculés et marginés de flave, labre semi-elliptique à milieu flave et relevé en légère carène ; mandibules courtes, fortes, à base brunâtre, à pointe noire, masquées par la lèvre supérieure ; mâchoires droites, à lobe aigu, à palpes noirâtres, luisants, annelés de testacé aux deux premiers articles, le troisième noir, conique, à base biciliée, menton tuméfié, avec lèvre finement bilobée et courts palpes bi-articu-

lés, coniques, noirs, annelés de testacé, languette peu accusée ; antennes courtes, latérales, coniques, testacées, annelées de noirâtre, premier article très développé, tronconique, deuxième un peu moins, troisième très réduit avec cil au bout ; ocelles, trois points noirs disposés en triangle en arrière de la base antennaire.

Segments thoraciques convexes, noir brunâtre, avec ligne médiane pâle et cils épars, le premier bien plus large que la tête, transversalement ovalaire, à disque déprimé et couvert d'une plaque noire, luisante, à côtés armés de six épines noires ciliées, accolées par deux, à bord postérieur garni de quatre épines semblables espacées, deuxième et troisième segments transverses, armés sur leurs côtés d'un groupe de cinq épines noires, ciliées, et de deux médianes géminées, le deuxième marqué en outre de quatre taches blanches, deux médianes, deux latérales.

Segments abdominaux larges, transverses, convexes, fortement pointillés, atténués vers l'extrémité, les quatre premiers blanchâtres, maculés de brunâtre, les cinq suivants en entier brunâtres, les huit premiers armés d'une rangée transverse de six épines noires, ciliées, les deux médianes tridentées, les autres simples, segment anal triangulaire, en entier couvert d'une plaque noire, luisante, à pourtour cilié de roux, débordée en dessous par une membrane sous-anale.

Dessous déprimé, les segments thoraciques transversalement incisés, les segments abdominaux de couleur brunâtre, ciliés, garnis, les sept premiers d'une rangée transverse de six tubercules noirâtres, ciliés, le huitième n'en a que quatre, le neuvième fortement épanoui et membraneux, blanchâtre, avec cloaque saillant formant pseudopode et fente en long ; une faible incision latérale longe les flancs, délimitant la zone d'action des deux régions dorsale et ventrale.

Pattes brunâtres, ciliées, très allongées, en particulier la première paire, hanches courtes, massives, canaliculées, tachées de flave, trochanters coudés, cuisses longues et larges, jambes un peu moins, à dessous garni d'une houppe de cils sur lesquels s'appuient les tarsi, qui sont courts, rougeâtres et onguiculés.

Stigmates grands, orbiculaires, noirâtres, à péritrème corné et noir, la première paire sur la membrane latérale qui relie les deux premiers segments thoraciques, les suivantes entre les deux rangées d'épines latérales et au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

C'est sur les feuilles d'une malvacée, le *Mahaut*, que l'on trouve cette larve, bien reconnaissable par sa couleur bariolée, son disque céphalique déprimé, ses épines simples ou bi ou tridentées, sa plaque céphalique, la forme et la couleur de ses stigmates ; elle a des points de rapports communs avec la larve de l'*Harmonica Doublieri*, décrite à la page 101 de notre 6^e mémoire, mais elle s'en éloigne par la couleur, le nombre des épines et les plaques.

Nymphe : Longueur, 8 millimètres ; largeur, 5 millimètres.

Corps massif, ovalaire, charnu, noir, bariolé de jaune, glabre, visiblement ridé, bombé en dessus, déprimé en dessous, arrondi à la région antérieure, la postérieure bi-épineuse.

Tête ovalaire, affaissée, noirâtre, réticulée, tachée de jaunâtre à l'occiput, avec prolongement charnu en pointe, de chaque côté de l'épistome ; premier segment thoracique grand noir, taché de jaunâtre au milieu et sur les côtés, transversalement ovalaire, à pourtour relevé en légère carène plus prononcée aux angles antérieurs, puis échancrée en regard de la tête, deuxième petit, rectangulaire, jaune, avec deux taches noires, troisième plus développé, à angles antérieurs arrondis, noir avec tache médiane jaune et strie transverse ; segments abdominaux très larges, transverses, jaunâtres avec taches noires diversement disposées ; segment anal noir, prolongé par deux court styles destinés à retenir la peau larvaire, contre lesquels elle adhère fortement ; dessous déprimé, noirâtre ; antennes arquées, leur bout reposant près des genoux de la première paire de pattes, genoux en très légère saillie, courtement ciliés.

La diversité de sa vestiture, la carène prothoracique et les prolongements terminaux caractérisent cette nymphe.

Une fois l'accouplement achevé, la ponte a lieu sous les feuilles de la plante sur laquelle se tient la femelle adulte ; elle est déposée par paquets d'une vingtaine d'œufs chacun, groupés les uns contre les autres ; ils sont de couleur jaunâtre, longs

de 1 mm. 5, du diamètre de 0 mm. 7, de forme oblongue, à pôles arrondis, à coquille peu consistante.

***Epilnacha obsoleta*, OLIV.**

Larve : Longueur, 5 millimètres ; largeur, 3 millimètres.

Corps court, presque carré, charnu, arqué, en entier couvert d'épines barbelées, convexe en dessus, déprimé en dessous, arrondi aux deux extrémités.

Tête petite, arrondie, affaissée, cornée, jaunâtre, couverte de courts poils roux, ligne médiane obsolète, pâle, bifurquée, dis-que excavé, lisière frontale droite, brunâtre, épistome court, très large, labre très large aussi, à bout tronqué et frangé de courts cils, à côtés renflés ; mandibules courtes, arquées, noires, dentées, à rebord externe relevé en léger bourrelet, mâchoires membraneuses, couvrant le dessous de la bouche, avec palpes latéraux assez allongés, à premier article long, cylindrique, ainsi que le deuxième qui est plus court, troisième acuminé et cilié, menton et lèvres profondément enfoncés dans une excavation sous-buccale, les palpes seuls font saillie, ils sont de deux articles, dont le basilaire gros, le terminal grêle, cylindrique ; antennes latérales de deux articles cylindriques, enchâssées dans un anneau circulaire ; ocelles, quelques points noirs émergeant en arrière de la base antennaire.

Segments thoraciques convexes, membraneux, blanchâtres, avec bord postérieur noirâtre, couverts d'épines barbelées et tellement enchevêtrées que la description en est difficile.

Segments abdominaux confus, très larges, transverses, membraneux, blanchâtres, avec bord noirâtre, chargés de chaque côté de la ligne médiane de deux rangées d'épines barbelées, segment anal arrondi.

Dessous planiuscule, la série des anneaux est confuse et difficile à décrire sur des sujets morts, les flancs avancés et spinuleux.

Pattes rougeâtres, arquées, ciliées, hanches fortes, trochanters coudés, cuisses et jambes comprimées, tarses en forme de long ongllet brunâtre.

Stigmates peu apparents.

***Epilachna pavonia*, OLIV.**

Larve : Longueur, 6 millimètres ; largeur, 3 millimètres.

Corps ovalaire, charnu, brunâtre, couvert d'assez longues épines barbelées, convexe en dessus, déprimé en dessous, arrondi aux deux extrémités.

Tête petite, cornée, affaissée, noirâtre luisant, transversalement ovalaire, disque excavé, jaunâtre, marqué de quatre points noirs, ligne médiane jaunâtre, bifurquée au vertex en deux traits se dédoublant eux-mêmes en deux autres traits, pour aller se perdre, l'extérieur à la base antennaire, l'intérieur en arrière de la lisière frontale qui est jaunâtre et droite ; épistome jaunâtre, convexe, à angles avancés, labre réduit, à milieu incisé, ce qui le rend bilobé ; mandibules courtes, à base jaunâtre et incisée, à pointe noire et bidentée ; mâchoires à tige courte et large, à lobe charnu très élargi, membraneux, appliqué sous les mandibules, blanchâtre, avec longs palpes de quatre articles, les trois premiers courts, le quatrième plus allongé, acuminé, menton allongé, encastré entre le montant des mâchoires, à milieu taché de brunâtre, lèvre bilobée avec courts palpes bi-articulés, détachés, l'article terminal brunâtre, languette triangulaire, saillante ; antennes courtes, latérales, de trois articles jaunâtres, annelés de brunâtre, les deux premiers courts, cylindriques, le troisième très réduit, avec long cil au bout ; ocelles, trois points noirs saillants disposés en triangle en arrière de la base antennaire.

Segments thoraciques convexes, avec ligne médiane sombre, s'élargissant d'avant en arrière, le premier grand, transversalement ovalaire, plus large que la tête, en entier recouvert d'une plaque d'un jaune d'ocre luisante, chargé à son bord antérieur de deux courtes épines bifurquées et de quatre fortes épines barbelées sur son disque ; deuxième et troisième courts, transverses, pointillés, chargés de six épines barbelées, disposées en rangée transverse, quatre médianes, deux latérales.

Segments abdominaux forme et couleur des deux précédents, pointillés, atténués vers l'extrémité, les sept premiers armés

de six épines barbelées, le huitième n'en a que quatre, le neuvième en manque, il est court et arrondi ; à la base de la double rangée des épines médianes est, de chaque côté, un point noir tranchant bien avec la couleur jaunâtre du fond.

Dessous déprimé, blanchâtre, tête avancée en forme de large membrane, les segments thoraciques incisés, les huit premiers segments abdominaux garnis d'une double rangée de plaques médianes ovalaires et d'une double série de plus courtes plaques latérales arrondies saillantes; neuvième segment circulairement incisé avec cloaque en rebord saillant et fente en travers ; un bourrelet latéral bien accusé longe les flancs.

Pattes brunâtres, rapprochées, courtement ciliées, hanches longues à bord taché de noirâtre, trochanters coudés, cuisses larges, longues, ainsi que les jambes qui sont plus longues et que termine un court ongllet rougeâtre, acéré, à base membraneuse et annelée de blanchâtre.

Stigmates circulaires, saillants, blanchâtres, à péritrème sombre, la première paire sur la membrane qui sépare les deux premiers segments thoraciques, au-dessus de la première rangée d'épines, les suivantes entre les deux rangées latérales d'épines et près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Cette larve, qui a tous les caractères généraux de ses congénères, se trouve sur les diverses solanées de la grande île ; elle porte comme traits particuliers saillants : l'excavation du disque céphalique, la double bifurcation de sa ligne cranienne, la couleur des articles terminaux des palpes, ses courtes épines prothoraciques, la couleur et la ponctuation du fond avec ses plaques sous-abdominales.

Nymphe : Longueur, 4 mm. 5 ; largeur, 4 millimètres.

Corps rectangulaire, charnu, jaunâtre, maculé de noirâtre, pointillé ridé, très courtement cilié de roux, peu convexe en dessus, déprimé en dessous, subarrondi aux deux extrémités.

Tête petite, jaunâtre, transversalement ovalaire, lisse et luisante, disque bi-excavé, premier segment thoracique grand, noirâtre, à pourtour garni de très courtes spinules, à surface chargée de six petits tubercules jaunâtres, quatre en première ligne, disposés en rangée transverse, deux en arrière, à bords

latéraux élargis et arrondis, deuxième rectangulaire, avec angles antérieurs avancés et quatre petits tubercules, troisième même forme avec angles postérieurs accusés et deux petits tubercules ; segments abdominaux courts, transverses, granuleux, ridés, avec deux tubercules, un de chaque côté de la ligne médiane, peu atténués vers l'extrémité ; stigmates à pédoncules très saillants ; segment anal membraneux, jaunâtre ; dessous déprimé, l'extrémité en partie masquée par la peau larvaire ; antennes coudées, leur massue reposant près des genoux de la première paire de pattes, genoux peu saillants, courtement ciliés.

La forme du corps, sa couleur, ses tubercules et granules, auxquels s'ajoute l'excavation crânienne sont des traits particuliers à cette nymphe.

***Epilachna argiola*, MULS.**

Après l'accouplement, qui a lieu sur la plante même, la mère dépose sa ponte sur le dessous des feuilles, au milieu du limbe ; les œufs, au nombre de vingt-cinq environ, sont réunis en groupe, irrégulièrement disposés et implantés droits au moyen d'une matière agglutinative qui les fait fortement adhérer contre la feuille.

Œuf : Longueur, 1 mm. 2 ; diamètre, 0 mm. 3.

Conique, blanchâtre, ombré de jaunâtre, finement pointillé, arrondi au pôle supérieur, aplati contre le pôle inférieur, à coquille assez résistante.

Larve : Longueur, 8 millimètres ; largeur, 5 millimètres.

Corps bombé, ovalaire, charnu, blanchâtre, couvert de longues épines barbelées, fortement convexe en dessus, déprimé en dessous, arrondi aux deux extrémités.

Tête petite, ovalaire, affaissée, en partie enchâssée dans le premier segment thoracique, finement ponctuée, avec courts cils épars, disque déprimé, incisé en forme de V rembruni, à base appuyée sur deux taches triangulaires brunes ; épistome court transverse, labre large, carré, sillonné, à bord tronqué et courtement cilié ; mandibules arquées, courtes, cachées au

repos, à base blanchâtre, à extrémité noire et bidentée ; mâchoires à tige courte, droite, à lobe très développé au-dessous des mandibules, à palpes allongés, coniques, quadri-articulés, l'article terminal acuminé, jaunâtre^c; menton long, rectangulaire, à milieu incisé avec courte lèvre bilobée et palpes allongés, bi-articulés, l'article terminal acuminé, jaunâtre et courte languette ; antennes courtes, latérales, à premier article annulaire, deuxième tuberculeux, troisième très développé, quatrième petit, acuminé, avec cil au bout et très court article supplémentaire à sa base ; ocelles, trois fort points noirs, cornés, saillants en arrière de la base antennaire.

Segments thoraciques larges, transverses, s'élargissant d'avant en arrière, leur surface masquée par de longues épines ramifiées qui les couvrent, le premier avec quatre, le deuxième avec six, le troisième avec huit épines à base blanchâtre, à tige noire, avec ramifications blanches à bout noirâtre.

Segments abdominaux larges, transverses, atténués, mais peu sensiblement vers l'extrémité, leur surface masquée par de nombreuses épines à base blanchâtre, à tige noire, sauf au pénultième, où elles sont entièrement blanches et courtes, à ramifications blanches, à pointe noire, les trois premiers avec six épines, les suivants avec quatre ; segment anal inerme, court, arrondi, avec cloaque saillant et fente en long.

Dessous déprimé, blanchâtre, courtement cilié, les segments thoraciques transversalement incisés, les abdominaux incisés sur leurs flancs, qui sont légèrement tuméfiés et dont un léger bourrelet délimite la zone d'action des deux régions dorsale et ventrale ; mamelon anal saillant, bilobé.

Pattes courtes, fortes, latérales, jaunâtres et ciliées, hanches massives, canaliculées, trochanters courts, coudés, cuisses larges, comprimées, ainsi que les jambes, dont le bout est rembruni et armé d'un court onglet rougeâtre appuyé sur une touffe de longs cils roux.

Stigmates saillants, orbiculaires, blanchâtres, à pérित्रème flave, la première paire sur le mamelon de séparation latéral des deux premiers segments thoraciques, les suivantes au-dessus de la dernière rangée d'épines latérales et au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Cette larve se fait remarquer par son incision et par ses taches craniennes, par le développement exagéré de son lobe maxillaire, par la forme de son menton et par ses tarsi ; elle a les plus grands rapports avec celle de l'*Epilachna argus*, Fourcroy, décrite par Mulsant (*Sécuripalpes*, 1846, p. 194) ; elle vit sur une solanée épineuse à fleurs violettes, à baies jaunes.

Nymphe : Longueur, 4 millimètres ; largeur, 2 mm. 5.

Corps ovalaire, oblong, charnu, jaunâtre, fortement gibbeux, couvert de nombreux cils noirs entrecroisés, fortement convexe en dessus, déprimé en dessous, arrondi aux deux extrémités.

Tête petite, arrondie, affaissée, fortement pileuse, premier segment thoracique grand, transversalement ovalaire, à bord postérieur relevé en deux protubérances gibbeuses ; deuxième et troisième étroits, transverses, relevés en leur milieu en deux protubérances pareilles ; segments abdominaux très courts, très larges, transverses, pileux, peu atténués vers l'extrémité, leur milieu triangulairement déprimé, puis relevé en un fort bourrelet ; segment anal, petit, arrondi ; dessous déprimé, plus pâle et courtement cilié ; antennes obliques, noduleuses, noires ; pattes noires, mamelon anal trilobé.

Sa forme courte, ramassée, gibbeuse, ses poils, ses protubérances thoraciques et sa dépression abdominale caractérisent cette nymphe.

Epilachna. — Species ?...

Larve : Longueur, 6 millimètres ; largeur, 2 millimètres.

Corps ovalaire, charnu, blanchâtre, lisse et luisant, couvert de longues épines blanchâtres, barbelées, convexe en dessus, déprimé en dessous, arrondi à la région antérieure, la postérieure atténuée.

Tête petite, ovalaire, blanchâtre, avec courts cils épars ; disque excavé ; épistome très court, transverse, labre à bords arrondis et frangés de courts cils roux ; mandibules courtes, arquées, jaunâtres, à pointe noire et bidentée ; mâchoires courtes, coudées, lobe petit, frangé, palpes détachés, très allongés, de trois articles, le basilaire court, annulaire, le deuxième al-

longé, cylindrique, le troisième grêle, acuminé, oblique en dedans ; menton saillant, rectangulaire, renflé, lèvre bilobée avec courts palpes bi-articulés, l'article basilaire gros, court, le terminal ténu et languette rudimentaire ; antennes latérales, allongées, les deux premiers articles courts, noduleux, le troisième allongé, avec long cil au bout, le quatrième ténu ; ocelles, un groupe de trois points noirâtres, disposés en triangle en arrière de la base antennaire.

Segments thoraciques convexes, blanchâtres, s'élargissant d'avant en arrière, le premier quadrangulaire, couvert de quatre longues épines ramifiées, disposées en rangées transverse, les deuxième et troisième transverses, avec six épines pareillement disposées.

Segments abdominaux larges, transverses, convexes, blanchâtres, atténués peu sensiblement vers l'extrémité, les huit premiers chargés de six épines ramifiées, le neuvième n'en a que quatre, mais se prolonge par deux grêles filets ciliés et parallèles.

Dessous déprimé, les segments thoraciques avec deux plaques luisantes, jaunâtres, les segments abdominaux transversalement striés, les huit premiers avec deux petites plaques semblables, le neuvième prolongé en un court et gros pseudopode à cloaque saillant, à fente en long ; un fort bourrelet latéral longe les flancs.

Pattes allongées, latérales, jaunâtres, courtement ciliées, hanches massives, trochanters courts, coudés, cuisses larges, comprimées, ainsi que les jambes, qui sont terminées par un court crochet rougeâtre, acéré, appuyé sur une touffe de cils.

Stigmates petits, orbiculaires, flaves, à pérित्रème blanchâtre, la première paire entre les deux premiers segments thoraciques, les suivantes au-dessus du bourrelet latéral des segments abdominaux.

Cette larve, qui se rapproche de celles du groupe des *Epilachna*, se fait remarquer par sa belle couleur blanchâtre, par sa forte excavation cranienne et par la saillie de son menton ; elle a été trouvée sur une petite plante à fleurs roses, à aspect d'arbuste. Nous n'avons pu obtenir la détermination de l'adulte.

Chilocorus midas, KLUG.

Larve : Longueur, 4 millimètres ; largeur, 2 millimètres.

Corps ovulaire, oblong, charnu, blanchâtre, avec parties tachées de noirâtre, à surface couverte de longues épines ciliées, convexe en dessus, déprimé en dessous, à région antérieure étroite, arrondie, la postérieure peu atténuée et bimamelonnée.

Tête petite, arrondie, cornée, noirâtre, finement ponctuée, deux fortes impressions sur le disque avec bords légèrement relevés, le pourtour cilié de roux, ligne médiane obsolète, pâle, bifurquée en deux traits indistincts ; lisière frontale flave, épistome court, transverse, brunâtre, labre à bords arrondis et courtement ciliés de roux ; mandibules courtes, arquées, à base jaunâtre, à pointe noire ; mâchoires réduites, géniculées, à lobe court, à palpes tri-articulés, cylindriques, jaunâtres, annelés de noirâtre ; menton rectangulaire, lèvre courte, bilobée, avec courts palpes bi-articulés jaunâtres, annelés de noirâtre, languette courte, ciliée ; antennes très réduites, coniques, bi-articulées, à article basilaire membraneux annulaire, le terminal petit, noirâtre, prolongé par une soie ; ocelles, un groupe de trois points ocellaires noirâtres, disposés en triangle en arrière de la base antenneaire.

Segments thoraciques convexes, transverses, à fond noir rayé de blanc, s'élargissant d'avant en arrière, le premier grand, clypéiforme, liseré de blanchâtre à son bord postérieur, armé de deux rangées transverses de dix longues épines ciliées, à base blanchâtre, à pointe noire, deuxième et troisième plus courts, avec rangée transverse de six épines pareilles.

Segments abdominaux larges, transverses, marginés de blanchâtre à leur bord postérieur, les sept premiers avec rangée de six longues épines ciliées, le huitième n'en a que quatre, les deux médianes plus longues, noires, le neuvième en manque, il est membraneux et cilié et prolongé en pointe grêle à bout bifide.

Les épines du corps si longues et si rapprochées cachent la

segmentation des anneaux, aussi leur point de jonction est-il difficile à remarquer quand on a affaire avec des larves mortes.

difficile à remarquer quand on a affaire avec des larves mortes.

Dessous déprimé, blanc terne, les segments abdominaux à flancs incisés, l'incision provoquant la formation d'une double rangée de bourrelets ciliés qui délimite la zone d'action des deux régions dorsale et ventrale; mamelon anal membraneux, blanchâtre, bilobé et cilié, à cloaque rentré, ciliées en travers.

Pattes assez longues, charnues, noirâtres, ciliées; hanches fortes, courtes, trochanters réduits, cuisses massives, jambes un peu moins, tarses en court ongllet rougeâtre acéré, appuyés sur une membrane en forme de ventouse ciliée.

Stigmates très petits, orbiculaires, flaves, à péritrème blanchâtre, très difficiles à apercevoir à travers cette forêt d'épines rameuses et ciliées.

On trouve cette larve sur différents arbustes; elle porte comme traits particuliers ses deux incisions craniennes, la forme de ses antennes et la disposition de ses ocelles, ainsi que les tarses avec leur aréole de cils; prête à se transformer, elle prend position sous une feuille, s'y fixe la tête en bas et aussitôt son corps passe par des transitions lentes et successives, à la suite desquelles la peau larvaire s'entr'ouvre par la ligne médiane, les lèvres s'élargissant et laissant en partie apparaître le corps nymphal, qui reste protégé, durant son évolution, par la dépouille de la larve.

Nymphe: Longueur, 4 millimètres; largeur, 2 millimètres.

Corps ovulaire, granuleux, fortement cilié, charnu, noirâtre, avec taches blanches, convexe en dessus, déprimé en dessous, large et arrondi à la région antérieure, la postérieure atténuée.

Tête affaissée, premier segment thoracique grand, fortement granuleux, transversalement ovulaire, noirâtre, avec ligne médiane et côtés blanchâtres, deuxième court, transverse, avec deux petits tubercules noirâtres, troisième plus grand, plus large, à milieu incisé; segments abdominaux courts, transverses, avec ligne médiane bien accentuée et flancs incisés, relevés en un fort bourrelet surmonté d'un apophyse blanchâtre,

atténués vers l'extrémité ; une courte excroissance de chaque côté de la ligne médiane ; segment anal bifide.

C'est tout ce que l'on peut voir de cette nymphe dont le corps se trouve en grande partie recouvert par la dépouille larvaire et que ses granules, poils et excroissances caractérisent.

Les larves du genre *Chilocorus*, Leach, connues de nous, sont :

1° *Bipustulatus*, Linné, Rosel (Insect. Belust., 1749, 2, p. 10-11 pl. 3, fig. 1-3) a très succinctement décrit la larve et la nymphe de cette espèce, qui est d'*Europe*, description que Letzner a appuyée de courtes notices.

2° *Renipustulatus*, Scriba (*Similis*, Harold) dont de Gée (t. V, mém. 7, p. 388, pl. 10, fig. 21) a décrit et figuré la larve ainsi que la nymphe, laquelle vit en *Europe*, sur des arbres d'essences diverses.

3° *Uwa*, Schon, dont la larve et la nymphe, décrites et figurées par Coquerel (*Ann. Soc. Ent. fr.*, 1849, p. 452, pl. 14, n° 6), vit à la *Martinique* sur les jeunes tamarins, dont elle ronge les feuilles.

4° *Circumdatus*, Gyll. Candèze, dans ses *Métamorphoses exotiques*, 1861, p. 77, pl. 6, décrit succinctement la larve, qui lui est parvenue de *Ceylan*.

Toutes ces larves de *Chilocorus*, de forme similaire, mais de couleurs différentes, se font remarquer par leurs tubercules, ainsi que par leurs longues épines ciliées.

Platynaspis mesomelas, GERST.

Larve : Longueur, 3 mm. 5 ; largeur, 1 mm. 5.

Corps allongé, oblong, charnu, blanchâtre, avec taches noires, finement verruqueux, couvert de cils et de courtes épines ciliées, convexe en dessus, déprimé en dessous, atténué du centre vers les deux extrémités, l'antérieure arrondie, la postérieure bi-épineuse.

Tête petite, transversalement ovalaire, cornée, blanchâtre, à base noirâtre, en partie invaginée dans le premier segment

thoracique, couverte de courts cils roux, avec légère impression sur le disque, ligne médiane entière, flave ; épistome large, transverse, labre à bords arrondis et frangés de courts cils roux ; mandibules courtes, arquées, jaunâtres, à pointe brunâtre ; mâchoires larges, à tige droite, à lobe continu frangé de courts cils, avec palpes très développés de quatre articles coniques blanchâtres, annelés de brunâtre ; menton grand, cordiforme, avec lèvre réduite bilobée et courts palpes bi-articulés avec rudiment de languette ; antennes courtes, latérales, à premier article blanchâtre, rétractile, globuleux, les deux suivants brunâtres avec cil au bout ; ocelles, deux gros points noirs allongés, parallèles, en arrière de la base antennaire.

Segments thoraciques peu convexes, s'élargissant d'avant en arrière, le premier clypéiforme, plus large que la tête, marginé de noir de chaque côté de la ligne médiane, blanchâtre, à pourtour et à surface garnis de cils roux, deuxième et troisième très larges, transverses, à fond maculé de noirâtre, hérissés de trois épines ciliées sur chacun des flancs.

Segments abdominaux larges, transverses, blanchâtres, maculés de noirâtre, atténués vers l'extrémité, armés, les sept premiers de six épines disposées en rangées transverses, quatre médianes, deux latérales, celles du premier blanchâtres, celles des deuxième à neuvième sont, les médianes blanches, les latérales noires, le huitième segment n'en a que quatre, le terminal deux noires.

Dessous déprimé, blanc sale, les segments thoraciques transversalement incisés, les segments abdominaux éparsement ciliés, diagonalement incisés, à milieu dilaté, segment anal circulairement incisé, à cloaque saillant, à fente en travers ; une incision latérale provoquant la formation d'un bourrelet longe les flancs.

Pattes bien développées, latérales, brunâtres et ciliées, hanches longues, trochanters courts, rougeâtres, onguiculés, avec courte houppe de poils en dessous.

Stigmates très petits, orbiculaires, brunâtres, à périthème plus foncé, la première paire sous le bourrelet latéral, près du bord antérieur du deuxième segment thoracique, les suivantes sur une tache blanche, au-dessus de la rangée latérale d'épines

et près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Cette larve a comme traits plus particuliers l'impression du disque céphalique, la longueur de ses palpes maxillaires, la forme de ses ocelles et la place occupée par les stigmates ; elle a été trouvée sur diverses petites plantes.

***Cheilomenes lunata*, FAH.**

Larve : Longueur, 9 millimètres ; largeur, 2 mm. 5.

Corps linéaire, allongé, charnu, noirâtre, maculé de blanchâtre, verruqueux, couvert de courts cils roux et de courtes épines noirâtres, convexe en dessus, déprimé en dessous, atténué vers les deux extrémités, qui sont arrondies.

Tête petite, quadrangulaire, blanc terne, verruqueuse, courtement ciliée, disque bifovéolé, un peu renflé, ligne médiane flave, bifurquée dès l'origine en deux traits aboutissant à la base antennaire ; épistome large, transverse, brunâtre, à angles antérieurs avancés, labre court, transverse, membraneux, blanchâtre, courtement frangé ; mandibules très courtes, à base brunâtre, à pointe noire et dentée ; mâchoires à tige droite, noirâtre et ciliée, à lobes réduits, peu distincts, à palpes très allongés, brunâtres, annelés de blanchâtre, de trois articles ciliés, le premier court, cylindrique, le deuxième obconique, le troisième conique ; menton allongé, tuméfié, encastré entre le montant des mâchoires, lèvre courtement bilobée avec palpes coniques, épais, bi-articulés et rudiment de languette ciliée ; antennes latérales, très courtes, coniques, noirâtres, annelées de blanchâtre, l'article terminal très réduit, avec cil au bout ; ocelles, trois points brunâtres disposés en triangle en arrière de la base antennaire.

Segments thoraciques peu convexes, brunâtres, avec tache blanchâtre, couverts de courtes aspérités ciliées avec ligne médiane flave ; le premier brunâtre, transversalement ovalaire, beaucoup plus large que la tête, à bords antérieur et postérieur marginés de blanchâtre, deuxième et troisième courts, transverses, brunâtres, avec grande tache médiane ovalaire blanchâ-

tre et deux latérales, l'antérieure grande, la postérieure réduite, avec courte épine noire entre ces deux taches.

Segments abdominaux convexes, courts, transverses, brunâtres, courtement ciliés, atténués vers l'extrémité, les huit premiers chargés d'une rangée transverse de six épines, deux médianes, deux latérales à chaque flanc ; à chacune de ces épines, en est accolée une plus courte, ciliée, le neuvième est arrondi et cilié ; le premier segment est blanchâtre, ainsi que ses épines et taché au milieu de brunâtre ; entre les deux épines médianes des deuxième et troisième arceaux, est une tache transverse blanche, le quatrième arceau est blanchâtre, avec deux traits brunâtres, ses épines sont blanches, les arceaux suivants sont brunâtres, ainsi que leurs épines.

Dessous déprimé, blanc terne, les segments thoraciques diversement incisés, les segments abdominaux avec rangée transverse de six épines très réduites et ciliées, leur couleur participant avec éclat moindre de celle du dessus ; segment anal circulairement incisé avec cloaque saillant et fente en long formant pseudopode cylindrique ; un fort bourrelet latéral cilié longe les flancs.

Pattes grêles, brunâtres, ciliées, la première paire très allongée, hanches fortes avec trait noirâtre à la base, trochanters courts, coudés, cuisses cylindriques, allongées, jambes élargies avec brosse de poils en dessous, tarses très courts, onguiculés, rougeâtres, garnis en dessous d'une forte touffe de poils blanchâtres formant ventouse.

Stigmates petits, elliptiques, brunâtres, à pérित्रème foncé, la première paire sur le bourrelet latéral et sur la membrane qui sépare les deux premiers segments thoraciques, les suivantes au-dessus de ce bourrelet et au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

La diversité des taches et des épines et leur couleur rendent cette larve reconnaissable au premier coup d'œil.

Nymphe : Longueur, 7 millimètres ; largeur, 4 millimètres.

Corps charnu, ovalaire, jaunâtre, maculé de noirâtre, glabre, pointillé, transversalement ridé, bombé en dessus, déprimé en dessous, large et arrondi à la région antérieure, la postérieure subarquée et bifide.

Tête affaissée, jaunâtre, disque déprimé, réticulé, labre avancé en forme de museau, premier segment thoracique clypéiforme, à côtés très développés, jaunâtre, marginé de noirâtre à son bord antérieur et à ses flancs, deuxième petit, rectangulaire, jaunâtre, avec deux taches arrondies noires, troisième un peu plus grand, à angles postérieurs avancés, jaunâtre, avec deux taches rondes noires ; segments abdominaux courts, transverses, à flancs incisés, jaunâtres, les deuxième à sixième marqués d'une tache noire de chaque côté de la ligne médiane, les trois suivants un peu arqués en dedans, le dernier prolongé par deux courtes apophyses membraneuses, ayant pour but de retenir la dépouille larvaire durant l'exécution de la nymphose ; dessous déprimé, jaunâtre pâle, antennes masquées par le rebord prothoracique ; genoux saillants, rembrunis, granuleux.

Comme toutes les nymphes du genre, elle se distingue par sa couleur particulière, aussi par son rebord latéral prothoracique et par ses apophyses terminales.

Adulte: Est très répandu aux environ du camp d'*Ambre*.

2. LARVES D'HÉMIPTÈRES

Ptyclus Goudeti, BENU.

A son jeune âge, c'est-à-dire après la première mue, la larve a le corps blanchâtre, marbré de noirâtre, les ailes, quoique rudimentaires, sont, les supérieures triangulaires, blanc de lait, les inférieures débordent en éventail et sont noires bordées de blanc avec double ligne médiane de cette couleur, la tête est excavée, le front proéminent et arrondi, les antennes noires, styliformes, à base globuleuse, le rostre droit noirâtre, canaliculé, les yeux bleuâtre foncé.

A la mue suivante, la couleur se modifie, elle est noirâtre,

marbrée de blanchâtre, les ailes conservent la même forme, mais elles sont noires, ponctuées et laminées de blanc de lait, la tête toujours excavée et proéminente est devenue presque entièrement d'un noir luisant, les antennes, le rostre et les yeux conservent la même forme ainsi que la même couleur, le segment anal est bivalve.

En fin de mue ultime, les ailes supérieures entièrement développées sont blanchâtres, les inférieures noires, le corps en entier noir, la tête manque d'excavation, est moins avancée et jaunâtre, les yeux brunâtres, les antennes allongées, sétiformes, sont brunâtres aussi et reposent dans un socle noir cylindrique, le rostre est couché sous la région sous-thoracique, l'écusson triangulaire, jaunâtre, laminé de noir, le corselet est blanchâtre.

Comme transformation finale, les téguments se rafermissent, les ailes se parent de très larges taches transverses noir bleuâtre, pendant qu'au corselet apparaît une marge jaunâtre et que les yeux prennent la teinte noire.

NEVROPTÈRES

Palpars.

Larve : longueur, 12 millimètres ; largeur, 6 millimètres.

Corps court, ramassé, à téguments consistants, brun terreux, granuleux, avec courts cils et fortes pointes latérales ciliées, peu convexe aux deux faces dorsale et ventrale, arrondi à la région antérieure, la postérieure peu atténuée et terminée en courte pointe.

Tête grande, arrondie, fortement granuleuse, brunâtre, avec longs cils blancs latéraux, fortement échancrée à son bord postérieur, ligne médiane indistincte ; épistome et labre confondus avec la lisière frontale qui est un peu échancrée et garnie d'une bordure de courts cils flavescents ; mandibules à tige longue, parallèle, rougeâtre, à pointe falquée et noire et se croisant au

repos, à tranche interne armée de trois fortes dents, une médiane très forte, les deux autres moindres, au-dessous sont quatre autres petites dents entre lesquelles sont implantées des petites spinules, la tranche externe ne porte que des petites spinules très courtes, le long de la tranche interne de la mandibule est un petit canal rougeâtre le long duquel doivent s'écouler les sucS aspirés par la larve ; au-dessus des organes buccaux qui sont indistincts sont deux tiges maxillaires grêles, rougeâtres, déjetées en dehors, de trois articles, les deux premiers allongés, cylindriques, le troisième plus court, conique ; antennes, contre la base des mandibules est une courte tige peu développée garnie de cils à bout tronqué ; ocelles, sur un fort tubercule sont six gros ocelles noirs, luisants, cornés, disposés en deux rangées de trois chacune, des intervalles desquels émergent de courts cils, un septième ocelle au-dessous du tubercule.

Segments thoraciques brun terreux, peu convexes, fortement granuleux, le premier petit, cordiforme, avec pointe latérale ciliée, les deuxième et troisième beaucoup plus larges, transverses, bitransversalement incisés, par suite relevés en trois bourrelets dont un demi-médian, leur flancs garnis de deux longues pointes brunâtres garnies de longs cils roux.

Segments abdominaux larges, transverses, atténués mais peu vers l'extrémité, les sept premiers bi-incisés, par suite relevés en trois bourrelets dont un demi-médian, leurs flancs garnis de deux pointes ciliées, la postérieure plus courte, la huitième n'a qu'une seule pointe très courte, le neuvième se prolonge en une forte pointe rougeâtre, arrondie et ciliée ; sur les cinq premiers arceaux est une légère excroissance médiane.

Dessous subdéprimé, brunâtre, courtement cilié, tête bombée, les segments thoraciques incisés, les segments abdominaux avec double incision latérale relevant les flancs en deux bourrelets ; segment anal rebordé avec cils denses, à fente peu apparente et à extrémité tronquée.

Pattes longues, grêles, brunâtres, ciliées, hanches fortes, trochanters courts, coudés, cuisses longues, subcomprimées, jambes un peu moins, tarses en long ongllet rougeâtre bifide.

Stigmates saillants, bruns, à pérित्रème rougeâtre, la première paire sous le rebord latéral, sur la membrane qui sépare les deux

bord, au milieu des huit premiers segments abdominaux.

Les spinules des mandibules, la forme du premier segment thoracique, les incisions transverses avec les expansions latérales et l'absence de tige antennaire caractérisent cette larve qui a été prise dans le sable aux environs du *Camp d'Ambre*.

TABLE DES MATIÈRES

Les folios précédés d'un astérisque se rapportent à la partie du mémoire publiée dans le tome LI,
année 1904 des *Annales*.

1. — Coléoptères.

Carabiques.		
Sphaerostylus Gory. Larve . . .	68	Enaria adusta. Larve 95
— — Nymphe. . .	70	— — Nymphe 97
Platymetopus exaratus. Larve . .	70	Coptomia sex maculata. Larve . .
Harpalus ? Nymphe.	72	— — Nymphe 99
		Anochilia puncticolis. Larve . . .
		100
Hydrocanthares.		
Cybister tripunctatus. Larve . . .	73	
Hydrovatus separandus. Larve . .	74	Buprestides.
		Polybothris obscura. Larve . . .
		— — Nymphe 103
		— pulchriventris. Larve 103
Brachélytres.		
Leptochirus convexus. Larve. . .	76	
— — Nymphe. . .	77	Elatérides.
		Ctenicera insignis. Larve 105
		— — Nymphe 107
		Elastrus sardioderus. Nymphe . . .
		108
Palpicornes.		
Dactylosternum depressum. Larve.	78	
		Lampyrides.
Clavicornes.		
Scaphidium unicolor. Larve . . .	80	Luciola Gaiffei. Larve 109
Lordites ? Larve.	82	Cautires Klugii. Larve. 110
Holocephala chloratica. Larve . .	83	Lampyris ? Larve 112
Alindria spectabilis. Larve . . .	85	
— — Nymphe. . .	87	Térédiles.
Cicones madagascariensis. Larve. .	88	Cupes Rasfrayi. Larve. 113
Broutes atratulus. Larve	90	— — Nymphe. 115
— — Nymphe	91	Xylographus anthracinus. Larve . .
Triphyllus madagascariensis. Larve.	92	116
		Ténébrionides.
Lamellicornes.		
Aphodius ? Larve	94	Opatrum micans. Larve 117
— Nymphe.	95	Nycteropus suturatus. Larve . . .
		— coquerelii. Larve 121
		Hoplocephala palliditarsis. Larve . .
		123

Heterophylus chrysomelinus. Larve.	124
— — Nymphe.	126
— Goudoti. Larve.	126
Platydemia coquerelli. Larve.	128
Alphitophagus subfasciatus. Larve.	129
Alphitobius diaperinus. Larve.	131

Rhynchophores.

Trophoderes verrucosus. Larve.	132
— — Nymphe.	133
Parasite. Larve.	134
Trophoderes frenatus. Nymphe.	136
Atractocerus madagascariensis. Œuf	137

Scolytides.

Diamerus hispidus. Larve.	137
— — Nymphe.	139
Scolytus ? Larve.	139

Longicornes.

Macrotoma crassa. Larve.	141
— — Nymphe.	143
— corticina. Larve.	143
Macrotoma ? Larve.	146
— Nymphe.	147
Auxa Alluandi. Nymphe.	148
Ranova pictipes. Larve.	149
Eumenetes sparsus. Larve.	150
Sternotomis maculata. Larve.	151
Phymasterna annulata. Nymphe.	152

Phytophages.

Lema crispatifrons. Larve.	153
Cryptocephalus ebenus. Fourreau	155
— — Larve.	155
Colasposoma rutilans. Larve.	156
Chrysomélide ? Larve.	158
Entomoscelis cincta. Larve.	159
Gallerucella pruinosa. Larve.	161
Graptodera madagascariensis. Larve	162
Haltica ? Larve.	*137
Hispa russula. Larve.	*139

Cassida subrufa. Larve.	*140
— — Nymphe.	*142
Cassida lateocincta. Larve.	*143
— decolorata. Larve.	*144
Aspidomorphus madagascariensis.	
Larve.	*145
Aspidomorphus madagascariensis.	
Nymphe.	*147
Aspidomorphus roturica. Larve.	*148
Coptocycla leopardina. Larve.	*149
— — Nymphe.	*150
Metropiepla obscuricollis. Larve.	*151
Triplax hæmatosa. Larve.	*153
Stenotarsus russatus. Larve.	*155
Dicodes atratus. Larve.	*157
Cyrtaulis puberula. Nymphe.	*158
Cyrtocaria regalis. Nymphe.	*159
Cydonia triangulifera. Larve.	*160
— — Nymphe.	*162
Elpis dolens. Larve.	*162
— — Nymphe.	*164
Leis coryphea. Œuf.	*164
— — Larve.	*164
— — Nymphe.	*166
Epilachna obsoleta. Larve.	*167
+ pavonia. Larve.	*168
— — Nymphe.	*169
— argiola. Œuf.	*170
— — Larve.	*170
— — Nymphe.	*172
Epilachna ? Larve.	*172
Chilocorus Midas. Larve.	*174
— — Nymphe.	*175
Platinaspis mesomelas. Larve.	*176
Cheilomenes lunata. Larve.	*178
— — Nymphe.	*179

2. Hémiptères

Ptyeus Goudeti. Larve.	*180
------------------------	------

3. Neuroptères

Palpares. Larve.	*181
------------------	------

SUPPLÉMENT A LA TABLE DES MATIÈRES

Quelques larves de Madagascar sont déjà décrites : nous donnons leurs noms avec l'indication des auteurs.

Coléoptères.

Panagaeus festivus, Klug, Coquerel a décrit et figuré la larve dans tous ses détails (pl. 3, fig. 3 a).

Scasites Madagascariensis, Dej. Coquerel, description détaillée et figure de la larve (pl. 3, fig. 2).

Osoarius incisucrurus, Klug. Coquerel décrit brièvement la larve et la nymphe (*Ann. Soc. ent. fr.*, 1848, p. 177-190, pl. 7, fig. 1, 4).

Calyptribium Kunzei aubé, Coquerel, *loc. cit.*, décrit et figure très brièvement la larve et la nymphe (pl. 7, fig. 1, 2).

Oryctes Simiar, Coquerel. Cet auteur (*Ann. Soc. ent. fr.*, 1855, p. 171, pl. 10, fig. 1 b) décrit et figure la larve.

Fornax Madagascariensis, Cast. Coquerel (*Ann. Soc. ent. fr.*, 1855, p. 511, pl. 15) décrit et figure la larve et la nymphe.

Luciola cavifrons, Fairm. Cet auteur (*Ann. Soc. ent. fr.*, 1900, p. 315) décrit la larve.

Nacerdes maritima, Coquerel. Cet auteur décrit et figure la larve et la nymphe (*Ann. Soc. ent. fr.*, 1848, p. 177, pl. 7, fig. 1, 3).

Rhina nigra, Drury, Coquerel, *loc. cit.*, décrit brièvement la larve et la figure pl. 7, fig. 1, 2.

Anchonus cribricollis, Coquerel. Cet auteur (*Ann. Soc. ent. fr.*, 1848, p. 449, pl. 14, n° 4) décrit brièvement et figure la larve ainsi que la nymphe.

Cleogonus Fairmairoi, Coquerel. La larve est décrite par comparaison avec la précédente, p. 452.

Xystocera globosa oliv. Coquerel, *loc. cit.*, EFGF, décrit brièvement la larve, fig. 1, 2.

Macrotoma corticina, Klug. Coquerel, *loc. cit.*, 1855, décrit et figure la larve, pl. 3, fig. 4.

Hyménoptères.

Scolia oryctophaga, Coquerel. Cet auteur (*Ann. Soc. ent. fr.*, 1855, p. 171, pl. 2, fig. 10) décrit la nymphe et la larve qui est parasite de la larve de l'*Oryctes Simiar*.

Agathis crudelis, Coquerel. Cet auteur, *loc. cit.*, 1855, p. 509, décrit le cocon et la larve qui est parasite de *Macrotoma corticina*.

Neuroptères.

Entyplocia Sikorai, Vayssière. Cet auteur (*Ann. Soc. ent. fr.*, 1895, p. 297, pl. V, décrit et figure la larve et la pseudonymphe.